

Commune d'OUGNEY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 1 juillet 2020

Présents : Mr Cédric IVANES, Mr TONNELIER Nicolas, Mr BÔLE Hervé, Mme JUY Ghislaine, Mme ROTH DIT BETTONI Emilie, Mme GILLET Françoise, Mme MAITE Aurélie, Mr LAVRY Gilles, Mr JOUILLEROT Sébastien, Mr POLYDAMAS Moïse, Mr PILLOT Sébastien

La séance commence à 19h03

Budget 2020 :

Le Conseil Municipal décide le report du vote du budget 2020 en date du mercredi 22 juillet 2020.
Délibéré à l'unanimité

Restaurant la table d'Isa :

Le restaurant la table d'Isa met en vente les murs, du fond de commerce et de la licence.
Les murs comprennent le restaurant ainsi que les 2 appartements en location.
Une consultation d'un négociateur est engagée pour évaluer le bien. Le conseil municipal peut-être intéressé, sous réserve de voir les travaux à engager. Une demande de prise de rendez-vous est faite pour faire la visite du bien avec la commission Bâtiments.

Caution Mr Jacquot

Le Conseil Municipal décide de rembourser la caution de Mr Jacquot d'un montant de 525€
Délibéré à l'unanimité.

Rapport des 3 commissions

- **Communication et vie associative**

- Mise en place de l'application panneauPocket.
89 vues pour la 1ere publication.
- Proposition de diffuser les dates de Conseil Municipaux sur PanneauPocket.
- Mise à jour de la page Facebook.
- Mise à jour du site internet.
- Mise à jour du règlement de la maison du temps libre.
- Nettoyage de la maison du temps libre et mise à jour de l'inventaire.
- 200 € de caution pour le ménage est à présent demander et demander a Christelle Lienard pour s'occuper du ménage de la salle en cas de besoins.

- **Cadre de vie et gestion funéraire**

- Nettoyons la nature avec la fourniture de kits par les magasins Leclerc le 26 septembre 2020.
- Après nettoyage des lavoirs, lasure et fleurissement des lavoirs (180 € de fleurs pour les 2 lavoirs).
- Nettoyage du cimetière par Agathe Paysage.
- Création d'un conseil municipal des jeunes inscription jusqu'au 27 septembre 2020.

Election le 04 octobre 2020 de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00.

Dépouillement à la maison du Temps Libre.

- Création d'une boîte à livres :

Projet de mettre à proximité de la Mairie. Récupération d'un frigo (hermétique, équipé de rayonnages).
Suggestion de le faire décorer par les enfants de l'école.

- Mise en place de pancarte pour le tri au cimetière. Proposition de séparer le compost au plastique et aux déchets.

- Ramassage des poubelles :

Proposition de se partager le ramassage : 1 conseiller par mois.

- **Urbanisme, voirie, assainissement, réseau**

- Demande de création d'un passage piéton.
- Bornage rue du Barboux.
- Arrêt de bus sur le parking de la MTL.
- Eclairage public rue de la gare.
- Nettoyage voirie et aspiration des regards : devis 300 € la voirie et 11 € l'unité des regards.
- Diagnostic de vulnérabilité au ruissellement : suggestion et proposition de travaux avant une réunion prévue courant juillet.
- Vitesse excessive dans le village et sécurité des piétons : suggestion de créer des passages piétons, de les remettre en peinture. Etude pour faire ralentir les voitures aux 5 entrées du village.
- Proposition de rue à sens unique rue de l'école.

Questions diverses

-Anciens combattants :

Demande d'une subvention pour le drapeau estimé à 1 500€

11 CONTRE

-Association courir sans comté :

Créer une course, mise en place en 2022, demande de lots pour une tombola.

Proposition de faire des cartes cadeaux à la boulangerie.

-Organisation du 14 juillet :

M. Longo se propose de s'occuper de la musique (DJ).

Proposition de faire une buvette, d'installer des bancs dehors, de contacter le camion pizza.

5 POUR 4 CONTRE 2 ABSTENTION

Il n'y a pas le quorum. Le projet est reporté à l'année prochaine.

-Congrès du Maire :

Congrès à Paris sur 3 jours. Départ avec les Maires du Jura, 490 € est le prix total du séjour au mois de novembre. Le Maire propose de prendre cette somme à sa charge.

Cédric IVANES sort pour le vote.

10 POUR.

Le prix du séjour sera pris en charge par la commune.

-Délibération pour choisir le prestataire pour l'entretien du village, même devis, même prestation (cf documents)

-Agathe Paysage : 3 000€ par passage.

-Communauté de commune Jura Nord : 1 460€ par passage.

1^{ère} délibération :

Nombre de passage : 8

11 POUR

2^{ème} délibération :

JURA NORD : 1 460€ 11 POUR

AGATHE PAYSAGE : 19 464€ 11 CONTRE

Changement de prestataire, JURA NORD est choisi.

La séance est levée à 21H03.

Le Maire
Cédric IVANES